

HISTOIRE

La rafle du Vel d'Hiv

Conception :
Malika Medouni
(La Cinémathèque
de Toulouse)
Emmanuel Dubus,
Salem Tlemsani
(enseignants-
formateurs,
Académie
de Toulouse)

CLASSE	Première Bac Pro.
SUJET D'ÉTUDE	De l'État Français à la IVe République.
STATUT	Situation «la rafle du Vel d'Hiv»
CAPACITÉS	Repérer des informations identiques ou complémentaires dans un ensemble documentaire.
DÉROULEMENT	Après le visionnage du film, les élèves répondent aux questions du dossier, ce travail peut être mené au lycée ou donné à faire chez eux.
PLACE DANS LA SÉQUENCE	En début de séquence, cette activité permet de caractériser le régime de Vichy, préalable nécessaire pour aborder les autres situations.

Elle s'appelait Sarah Gilles Paquet-Brenner - 2010 *La Rafle* Rose Bosch - 2010

Il est important que les élèves se délestent de la charge émotionnelle générée par ces films, condition indispensable à l'étude scientifique de ces faits. Un recul peut être pris en leur donnant quelques indications sur leur contexte de production. Ces films s'inscrivent dans ce que l'on appelle «les angoisses mémorielles» de notre temps. Les derniers acteurs et témoins des faits historiques majeurs du XXe siècle disparaissant, des écrivains et des cinéastes ont le souci de fixer leur vécu, leurs témoignages dans le cadre de leurs récits.

Ces auteurs veulent contribuer au «devoir de mémoire». Leur livre ou leur film doivent faire découvrir ou redécouvrir des faits historiques que l'on estime pas assez connus ou reconnus comme des événements majeurs de l'histoire. Mais les récits mémoriels ne sont pas tout à fait des récits historiques. Les faits réels ou inspirés de la réalité de ces films et livres doivent être contextualisés, commentés pour en retenir les enseignements historiques nécessaires. C'est précisément la démarche que l'on propose dans le cadre de cette fiche d'activité. Les films visionnés doivent agir comme des révélateurs pour nos élèves, le «devoir d'histoire», c'est à dire l'analyse historique, prend le relais du «devoir de mémoire».

On montrerait ainsi en amont du travail de la fiche d'activité dans quelle position le spectateur est mis, une posture qui convient au devoir de mémoire, mais pas à l'analyse scientifique. Le dossier de l'élève propose d'aborder des questions essentielles trop peu abordées dans les films : les responsabilités, Vichy et l'antisémitisme, la façon dont réagit la majorité des Français.

Produits et sortis en salle presque simultanément, les deux films sont complémentaires. Leurs postulats respectifs diffèrent en effet très nettement. Si *La Rafle* cherche à raconter de manière précise ce qui s'est passé, *Elle s'appelait Sarah* a une toute autre ambition : celle d'interroger le passé et le lien que l'on entretient avec lui. L'analyse des premières séquences permet à ce sujet de poser les fils conducteurs de chaque film.

Dans **La Rafle**, le recours immédiat aux images d'archives, de propagande montrant Hitler parader, seul, dans Paris a pour effet de « plonger » le spectateur dans l'Histoire. Cet effet est renforcé par la superposition de la chanson de Piaf, *Paris*, pourtant enregistrée après la seconde guerre mondiale. Enfin le travelling qui opère la jonction entre le noir et le blanc, entre les heures les plus sombres de l'histoire de Paris et la scène du carrousel, entre ce que l'on peut considérer comme des images d'archives et le film lui-même doit faire prendre conscience aux élèves qu'il s'agit là d'une reconstitution historique avec les choix qui vont avec, en particulier celui d'utiliser l'émotion. Le carton initial doit être justement mis à distance : « *Tous les événements de ce film, même les plus extrêmes, ont bien eu lieu l'été 1942.* » La fiche pédagogique jointe a donc pour objectif principal de mettre de la distance par rapport à la charge émotionnelle engendrée, voulue, par le film.

Dans **Elle s'appelait Sarah**, si le réalisateur fait également appel à une chanson d'époque (*La Java bleue* de Fréhel, 1938), le processus de distanciation est amorcé dès la sixième minute du film lorsque Julia pénètre dans l'appartement de Sarah, en 2009. Elle ouvre alors les rideaux et laisse la lumière du jour éclairer le passé. Si la dimension émotionnelle est bien présente dans le film, elle est souvent mise au service d'une réflexion sur le lien qui unit le passé et le présent. Ainsi, lorsque, au milieu du film, Julia apprend que Sarah est revenue chez elle pour ouvrir à son frère et découvrir ainsi qu'il était mort, l'héroïne reste prostrée devant l'espace lisse, refait à neuf dans lequel jouaient 67 ans auparavant Sarah et son frère, là où ce dernier est mort, enfermé. Cet espace « immaculé » représente le vide qui sépare le présent du passé mais également, dans l'histoire, le vide qui se crée entre Julia et son mari. La fiche pédagogique jointe n'a pas pour ambition de travailler sur ces réflexions. En revanche, il n'est pas interdit de penser que ce film peut servir de support à une séquence mineure dans le cadre du programme de français de terminale bac pro (*Identité-diversité*). Les questions *Comment transmettre son histoire, son passé, sa culture ?* et *Doit-on renoncer aux spécificités de sa culture pour s'intégrer dans la société ?* trouvent ici des éléments de réponse et de réflexion appropriés. En effet, nombreux furent les Juifs qui, comme Sarah, décidèrent de taire leur identité après la seconde guerre mondiale. Pourquoi Sarah quitte-t-elle l'Europe après la guerre ? Pourquoi s'empresse-t-elle de baptiser son fils ? On voit ici que la vérité que Julia découvre peut avoir des effets a priori néfastes: briser une famille (celle de son mari) et bouleverser un fils dont la vie s'était construite sur un mensonge (William Rainsferd). Comme le dit ce dernier, « nous sommes le produit de notre histoire ».

Quelques précisions sur le contenu du dossier de l'élève :

1 - Les responsabilités :

Il est important de montrer que les rafles de l'été 1942 en France sont un épisode d'une action menée dans toute l'Europe Allemande, conformément à l'ordre donné par Hitler d'anéantir les juifs des territoires occupés ou alliés, décision prise à l'automne 1941.

2 - Un antisémitisme d'État :

Après avoir défini les responsabilités, il convient dans cette deuxième partie d'expliquer pourquoi l'État Français, que le maréchal Pétain incarne, s'est prêté aussi facilement à ces rafles. On explique en quoi consiste la « Révolution Nationale » et on montre que l'antisémite est un élément important de cette politique. Il est à savoir que l'affiche document 3, que l'on retrouve souvent dans les manuels scolaires, n'a jamais été placardée. Son message synthétise bien la politique que Vichy veut mener.

3 - État et société, la rupture :

Nous en venons à traiter des conséquences politiques de ces rafles en France, conformément à la thématique annuelle (État et société en France de 1830 à nos jours). Nous montrons que l'État Français n'a pas réussi à faire disparaître des esprits les valeurs défendues par les Lumières et adoptées par la République (les droits de l'homme). Toutes les notes que les Renseignements Généraux font parvenir aux autorités de Vichy (écoute des discussions dans les lieux publics, interception des courriers, des télégrammes, écoutes téléphoniques) sont unanimes pour dire que les Français sont choqués des traitements qui ont été réservés à ces familles juives.